

Sommeil

Mode  
de garde



Allaitement

Eveil



Alimentation



Santé

Quand bébé est là

# bébé est là

Votre enfant vient de naître.\*  
Une puéricultrice du service P.M.I.  
(Infirmière spécialisée de la petite  
enfance) est à votre écoute.

Elle peut vous rencontrer pour échanger,  
partager... répondre à vos questions :

- à votre domicile
- lors d'une permanence
- à l'occasion d'une consultation infantile
- lors d'un atelier parents / enfants

Elle peut vous soutenir tout au long de  
l'allaitement de bébé, vous renseigner sur les  
différents modes de garde...

Cet accompagnement peut se mettre en  
place dès votre retour à domicile, même si  
vous avez bénéficié d'une prise en charge par  
une sage-femme libérale ou dans le cadre du  
PRADO.

Vous pouvez bénéficier de ce service du  
Conseil général jusqu'aux 6 ans de votre  
enfant.

Les interventions des puéricultrices sont  
ouvertes à toutes les familles, et gratuites.

**Pour plus d'informations :**

[www.tarn.fr](http://www.tarn.fr) - rubrique solidarité

**Autres contacts voir dans le carnet de santé**

\* Le Service de Protection Maternelle et Infantile  
(P.M.I.) a reçu l'avis de naissance de votre enfant,  
il a été transmis par le service de l'État Civil  
conformément à la loi du 18 décembre 1989.

N'hésitez pas à contacter :



[www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)

T A R N



LE DÉPARTEMENT

**Département du Tarn** | 81013 ALBI cedex 9  
Direction générale de la solidarité | Direction enfance famille |  
Service Protection Maternelle et Infantile  
tél. 05 63 49 02 24 | fax. 05 63 38 39 95 |  
mél. [pmi-ds@tarn.fr](mailto:pmi-ds@tarn.fr) | [www.tarn.fr](http://www.tarn.fr)